réputation des campagnes. Mais, dit-il, si le parti adhère à la Troisième Internationale, quelles seront les conséquences pratiques de son vote? Comment appliquerez-vous vos résolutions. Il y a longtemps qu'on parle de révolution et qu'on la prépare.

M. Sembat parle ensuite de M. Godede, du Comité de grève générale constitué avec M. Briand, et se tournant vers les jeunes, il leur dit :

Vous allez livrer le parti à la discrétion de tout gouvernement qui aura besoin, comme au dernier premier mai, d'avoir un coup de force et de montrer ainsi sa poigne. Vous allez donner des armes au gouvernement de réaction et aux parquets. (On interrompt violemment sur les bancs de la gauche.)

C'est vous qui leur donnez des armes en ce moment, crie Rappoport. Un autre ajoute: Vous légitimez par avance les poursuites!

M. Sembat, imperturbable, continue :

Notre dessein est de vous montrer quel péril vous allez créer pour le parti. Je crains, continue M. Sembat, qu'une dernière conséquence de votre vote ne soit que vous servies les calculs de la bourgeoisie. Le gros patron et la bourgeoisie, prises à la gorge par la crise financière et industrielle, n'ont plus qu'un espoir, faire éclater un violent conflit avec le prolétariat.

Les industriels veulent obtenir un plus gros rendement des ouvriers et on n'espère l'obtenir que par une réaction versaillaise, sans Commune, qui leur livrerait pour 15 ans le prolétariat meurtri et mâté. D'autre part, au printemps prochain, le chômage peut prendre des proportions telles que les exaspérés n'entendront plus les conseils de prudence que vous leur professerez et la bourgeoisie pourra encore dresser contre vous une majorité de paysans qui entend garder ses bénéfices de ces temps-ci.

Croyez-vous,interrompt M. Vaillant-Couturier, que si nous n'adhérons pas à Moscou, le patronat renoncera à ses projets de répression sanglante. (On applaudit à gauche.)

M. Sembat. — Bous voulez aller à Moscou; nous préférons aller à Londres. Rappelez-vous cet admirable mouvement ouvrier anglais qui a su s'imposer à l'opinion anglaise, porta t si chatouilleuse et que Zinowief a salué disant que c'était un mouvement bolcheviste meué par des menchevik. Zinowief faisait erreur. Il n'y a pas de différence intellectuelle entre les travailleurs anglais et leurs chefs. Les Français sont plus capables d'imiter le mouvement anglais que le mouvement russe.

M. Sembat expose ensuite un nouveau programme pour le parti, qui pourra lutter utilement quand il ne sera plus divisé. Il rappelle que Jaurès imposa toujours à ses amis réformistes de ne pas repousser l'éventualité révolutionnaire et qu'il disait aux révolutionnaires : « Vous n'avez pas le droit de laisser le prolétariat piétiner sur place, en lui cernant la voie des réformes ». La vérité, selon Jaurès, ajoute M. Sembat, est à l'antipode de la vérité selon Moscou.

M. Sembat s'adresse à la majorité :

Vous êtes, dit-il, les maîtres. Vous allez prendre des résolutions. Je ne songe pas sans angoisse à ce qu'elles pourront être. Quand on a travaillé et lutté avec un parti toute sa vie....

L'émotion empêche l'orateur de continuer et une grande partie de l'assemblée lui fait une ovation. M. Sembat se reprend et s'adresse encore aux jeunes :

A votre place, dit-il, et à votre âge, je ne sais si je pourrais résister à cet élan d'enthousiasme qui vous entraîne vers la 3e Internationale. C'est un effort considérable sur vous-même que je vous demande. Croyez-vous pouvoir appliquer en France les méthodes de Moscou?

— On essayera, dit M. Vaillant-Couturier. En tous cas, depuis la mort de Jaurès, il y a eu la guerre, le socialisme de guerre, la complicité des socialistes qui ont jusqu'au bout voté les crédits de guerre.

Un violent tumulte accueille cette interruption. On s'interpelle de tous côtés. Quand un calme relatif fut établi, M. Sembat réplique avec un dédain attristé : J'attendais de vous tous les arguments, mais j'espérais que vous m'auriez évité celui-là.

A droite, on rappelle que M. Vaillant-Couturier a demandé à M. Sembat de figurer sur la liste aux dernières élections législatives, et qu'ils furent élus ensemble.

Le tumulte reprend de plus belle. M. Sembat peut enfin terminer :

Prenez garde, dit-il, que vos fautes ne prolongent le règne de la bourgeoisie agonisante, au lieu de la faire disparaître.

La séance est enfin levée.

ILS VENDAIENT DU TABAC ACHETÉ A BON MARCHÉ

Le Puy, 26 décembre. — On a arrêté à Monistrol les nommés Emile Leens et Antoine Iherat, marchands forains, qui offraient sur tous les chantiers de la région de grosses quantités de tabac français provenant d'un wagon entier de tabac volé par eux en gare de Nîmes.

LES EVENEMENTS DE GRECE

Le prince Georges chargé de traiter pour Constantin, à Paris

On mande d'Athènes à la « Chicago Tribune » :

Le prince Georges, chargé de donner aux alliés l'assurance et les garanties de la continuation de la politique de M. Venizelos, partirait le 29 décembre pour Paris.

Le prince Georges est le frère du roi Constantin. On sait que marié à la princesse Marie-Bonaparte, il réside ordinairement à Paris.

LA CRISE ÉCONOMIQUE

La crise du tissage dans la région de Lyon

Lyon, 26 décembre. — L'industrie du tissage mécanique de la soierie occupant 24.000 métiers dans la région lyonnaise et 18.000 dans la région de l'Isère, souffre d'une violente crise. La Chambre syndicale de cette industrie estime que le salut réside dans une baisse générale et immédiate de 40 % sur tous les tissus de soierie qui amènerait vite les acheteurs parisiens, anglais et américains. Le fil a déjà baissé de 50 %, le moulinage a consenti une baisse appréciable et les teinturiers et apprêteurs lyonnais étudient actuellement une baisse de 30 %. Reste le tissage mécanique à façon dont la situation est très délicate, en raison des contrats de salaires passés. La Chambre syndicale est disposée à proposer le maintien des salaires de base et la suppression de l'augmentation de 25 % sur les salaires à titre d'indemnité de vie chère.

LES PLUS RAVISSANTES NOUVEAUTES se trouvent cette année chez **Van Cleef et Arpels**. Les célèbres joailliers de la place Vendôme sont armés des plus jolies choses qui sont autant de tentations. Leurs montures uniques, les plus jolies pierres, leurs perles merveilleuses ont consacré leur universelle réputation, mais ce que l'on admirera surtout en fin de cette saison, c'est leur remarquable choix de sacs, création tout à fait nouvelle, d'un goût exquis, et qui fera sensation, révolution absolue dans tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour. C'est leur surprise de fin d'année. 66050d

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI 27 DECEMBRE :

Aujourd'hui, saint Jean; demain, Saints Innocents.

362e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 45; coucher, 15 h. 58.

Lune : Pleine lune du 15. Dernier quartier le 1er janvier.

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix : Bibliothèque ouverte au public de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h., sauf les dimanches et lundis. — Musées : ouverts le dimanche de 10 à 13 h.; le jeudi, de 14 à 17 h.

10 h.: cours d'enseignement supérieur aux dames et jeunes filles, 45, rue de Lille.

Les cours d'enseignement supérieur pour les dames et jeunes filles

Dans son cours d'enseignement supérieur qu'il donnera aujourd'hui 27, à 10 heures, à la Maison des Familles, 45, rue de Lille, M. l'abbé Leman, professeur d'Histoire à la Faculté de théologie, traitera de l'Alliance Franco-Russe.

ÉLECTIONS
AU
Tribunal de Commerce de Roubaix

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Le deuxième tour de scrutin des élections pour le renouvellement partiel des membres du Tribunal de Commerce de Roubaix, qui a eu lieu dimanche, a donné les résultats suivants :

Inscrits, 3.180. — Votants, 1.619.

Election de quatre juges titulaires pour deux ans

Ont obtenu :

MM. Jean Lestienne	1.062	ELU
Eugène Rasson	1.063	»
Eugène Dupont	1.064	»
Paul Mulliez	1.063	»

Election de quatre juges suppléants pour deux ans

Ont obtenu :

MM. Samuel Goffin	818	ELU
Alexandre Parsis	819	»
Paul Delmasure	814	»
Paul Grandvariet	816	»
Louis Fœlix	673	
Henri Ghesquière	667	
Jules Lesage	673	
Charles Tapis	668	

Election de trois juges suppléants pour un an

Ont obtenu :

MM. Jean Delannoy	831	ELU
Emile Pollet-Rasson	833	»
Marcel Leclercq	832	»
Albert Goethals	693	
Arthur Delattre	688	
Fernand Delefolly	688	

Pour l'embellissement et l'extension de la ville

Sans porter préjudice au plan général d'alignement et de nivellement imposé à toutes les communes par la loi du 5 avril 1884, le 14 mars 1919, une autre loi fut votée, obligeant toutes les villes de 10.000 habitants et au-dessus d'établir un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension.

D'après le texte de la loi, ce plan doit fixer la direction, la largeur et le caractère des voies à créer ou à modifier et déterminer l'étendue des places, squares, jardins publics, etc.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a pris connaissance des projets de l'Administration pour l'établissement de ce plan.

L'Administration municipale s'est adressée pour cela à un groupement technique, l' « Union urbaniste », présidé par M. l'ingénieur en chef Bechmann, du Service des Ponts et Chaussées. Suivant la correspondance qui s'est échangée entre elle et l' « Union Urbaniste », il apparaît que la réalisation de ce plan est pleine de difficultés.

Roubaix comporte, en effet, d'une part, sur tout son territoire des installations industrielles coûteuses auxquelles on ne peut toucher sans avoir à verser des indemnités se chiffrant par millions. D'autre part, comme l'a fait remarquer le rapporteur, Roubaix étant complètement construit ou loti, il semble difficile de changer quelque chose aux projets arrêtés, sans provoquer aussitôt des protestations de la part des propriétaires qui doivent être entendus, puisqu'ils cèdent gratuitement les terrains nécessaires à l'ouverture des rues et participent pour deux tiers aux dépenses de voirie.

Roubaix, enfin, s'est construite très empiriquement, à l'époque de sa croissance, sans souci de la belle harmonie de ses parties, et sans réserves d'air suffisantes comme parcs intérieurs, etc.

Malgré ces difficultés, l' « Union Urbaniste » va procéder à un plan d'aménagement, et, pour arriver à un excellent résultat, une entente est proposée entre les communes de Croix, Wattrelos et Tourcoing, afin d'établir, d'un commun accord, les plans prévus par la loi. Jusqu'à présent, seule, Wattrelos a donné son adhésion.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours aux Halles, **VENTE LIBRE de :** Beurre, 18.50 le kilo; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.80 les 250 gr.; Chester, 7.80 le kilo.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CUIRS: Semelles pour femmes et enfants, 2.75 et 2.25 la paire; Talons 1.00 la paire; Demi-semelles Palla, 1.00 la paire.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE (1 fr. 70 le litre) Lundi 27, de 8 à 11 h., 3e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 2e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRES DE MERVILLE (Vente libre) 1 fr. les 3 kilos. (Entrée au milieu des Halles)

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES, rue de l'Hospice

INSCRIPTION POUR LE CHARBON. — 15e secteur, lundi 27, de 8 à 11 h. Retardataires, de 14 à 17 h.

LIVRAISON DU CHARBON. — Lundi 27, aux 10e et 11e secteurs.

LE PAIN A PRIX REDUIT. — Lundi 27, matin et soir, retardataires.

LA SOCIETE MUTUELLE DES ANCIENS MILITAIRES a tenu son assemblée générale annuelle, dimanche, à 11 heures, au local, 63, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Edouard Roussel fils, président d'honneur, qui avait à ses côtés MM. P. Seynaeve, président, ainsi que les membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance, M. Seynaeve présente à l'assemblée M. E. Roussel fils, le nouveau président d'honneur, qu'il remercie d'avoir bien voulu succéder au regretté M. V. Despatures, et rappelle avec émotion le souvenir de M. Edouard Roussel père, qui s'était également intéressé avec une grande sollicitude à la marche ascendante de la Société : Vous constaterez, dit ensuite M. Seynaeve, s'adressant à M. E. Roussel fils, que l'œuvre que nous poursuivons est digne de tous ceux qui ont servi la Patrie, autour du drapeau, aussi espérons-nous retrouver bientôt, le contingent d'avant-guerre, pour le plus grand bien de la Société.

Puis, pour terminer :

Vous faites œuvre utile, M. Roussel, vous êtes bien digne de votre père et soyez convaincu que les « Anciens Militaires » feront effort également pour se rendre dignes de leur nouveau Président d'honneur, car vous portez à la société un nouveau fleuron, une jeunesse nouvelle et, en même temps qu'une portée sociale plus élevée, la garantie aussi pour un avenir encore meilleur.

M. E. Roussel se dit très heureux de se trouver au milieu d'anciens militaires, qui ont fait vaillamment leur devoir pendant la guerre, et qui le continuent pendant la paix. Il remercie le président de ses aimables souhaits de bienvenue. Je suis fier, dit-il, de remplir les fonctions occupées autrefois par le regretté colonel Despatures, et par mon père; je ne pouvais me dérober à ce devoir. M. Roussel fait ensuite un rapide historique de la Société depuis ses débuts jusqu'à ce jour, et termine ainsi : « Aimons-nous, aidons-nous », telle est votre devise, qui reste notre ligne de conduite; je suis à vos côtés, vous pouvez compter sur tout mon dévouement.

Le président remercie M. Roussel et donne la parole à M. L. Roger, qui expose la situation financière, établie comme suit : Recettes 7.211 fr. 50; dépenses, 4.088 fr.; excédent des recettes, 3.123 fr. 50; avoir à fin décembre 1919, 6.874 fr. 96, soit un total de 9.998 fr. 46, dont 6.173 fr. 81 à la Caisse des Dépôts et Consignations; 2.000 fr. en bons de la Défense Nationale; 1.172 fr. à la Pharmacie mutualiste, et 652 fr. 65 en espèces. Il y a lieu d'ajouter quelques recettes supplémentaires, ce qui donne un total de plus de 10.000 francs. Ce rapport est approuvé.

M. S. Degand donne des renseignements précis sur la prospérité de la pharmacie mutualiste. MM. Dubus et Seynaeve renseignent à leur tour sur la situation de la caisse des retraites ouvrières et paysannes. Après la nomination des trois membres pour la caisse immédiate de secours, M. E. Roussel remet la médaille d'argent à MM. Hédon, A. Chrétien, A. Lézy et O. Dubus, du Conseil d'administration, pour leur dévoué concours. Après le vote d'une somme de 1.000 francs en fonds communs, et d'un emprunt de 6.000 francs destiné à payer ce qui leur est dû, aux veuves de guerre, il est procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration, en remplacement des membres sortants. Sont réélus : MM. P. Hédon, secrétaire; A. Van Wassenhove (maternité); A. Chrétien, commissaire; O. Deloor, secrétaire-adjoint, ainsi que M. A. Crépin, en remplacement de M. Debosschère, démissionnaire.

HALLE FLIPO. — Pour les fêtes, mise en vente d'un wagon bon vin à 1.60 le litre. Voir prix biscuits. Pain d'épices, etc. Beurre depuis 16 fr. Fromages prix intéressant. Café recommandé, 10 fr. 66052d

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — Une conférence sur « la Guadeloupe ». — C'est devant un auditoire très nombreux et attentif, que M. A. Mignard, ingénieur des Etablissements Kuhlmann, a fait dimanche, à 16 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, une attrayante et instructive conférence sur les Antilles françaises, la Guadeloupe.

Le conférencier qui est originaire de la Guadeloupe, a fourni sur la géographie générale de cette contrée, des renseignements très complets. Les deux tiers de l'île sont encore à mettre en valeur; il n'y a que 212.000 habitants. Le climat est plutôt doux; il y a cependant quelquefois des cyclones qui occasionnent de sérieux dégâts, mais on peut y faire de belles récoltes, en cultivant notamment la canne à sucre.

La religion dominante est le catholicisme. Les habitants sont très attachés à la France, ils l'ont prouvé pendant la guerre, en y prenant part avec les troupes de la métropole, au nombre de 15.000.

De fort jolies projections donnèrent aux auditeurs l'illusion de la réalité, et pour un instant ils ont pu se croire transportés sur place, visitant, à la suite de leur cicérone, ces lointaines et originales contrées.

Le conférencier a été souvent et chaleureusement applaudi au cours de sa description, et M. Bufquin, le distingué président, qui avait félicité M. Mignard, pour sa belle conduite pendant la guerre, récompensée par l'octroi de la Croix de la Légion d'honneur, l'a remercié au nom de tous pour sa belle et suggestive conférence.

DOTATION DE LA JEUNESSE de FRANCE (Section roubaisienne). — Le Comité de la section, réuni au Café Français, 34, Grand'Rue, sous la présidence de M. Dubien, a pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion. Le trésorier a rendu compte de la gestion de l'année 1920.

Le président a mis le Comité au courant de la décision du Conseil d'administration de Paris en faveur des sociétaires qui ne se sont pas mis à jour de leurs versements et dont l'expiration du délai accordé est dépassé depuis octobre; il leur sera donné une prorogation jusque fin juin prochain.

Il a mis ensuite ses collègues au courant du geste généreux de la Société des Anciens Sous-Officiers Français de Roubaix, qui a fait inscrire pour quatre parts à la dotation, vingt-huit orphelins de cette société.

Après avoir remercié les membres du Comité de leur dévouement à la reconstitution de la section, le président s'est fait l'interprète du Conseil d'administration de Paris en remettant la médaille d'or de la Dotation à M. Emile Suranyn, vice-président; la médaille d'argent de la Mutualité à M. Fernand Huth, vice-président, et la médaille de bronze de la Mutualité à MM. Henri Wattrelos et Victor Picavet, membres du Comité.

Il a été ensuite décidé que la recette mensuelle se fera le dimanche 9 janvier, au lieu du 2, en raison du jour de l'an.

LA POTASSE est chère, la **Lessive Jeanne d'Arc** bien employée revient meilleure marché et donne de meilleurs résultats. 65872

ARRESTATION D'UN HOMME IVRE. — Un marchand ambulant, sujet algérien, Hacine Boudja, 20 ans, se trouvait en état d'ivresse samedi, vers 21 heures, place de la Gare. Il voulut se faire servir une consommation chez M. Plateau, cafetier. Sur le refus de celui-ci, il s'emporta et brisa une glace.

Un gendarme le mit alors en état d'arrestation. Il fut conduit à Lille.

LA DÉCENTRALISATION

est un problème résolu puisqu'à Lille, capitale des Flandres, vous trouverez désormais, 99, Boulevard de la Liberté, dans les salons d'exposition **PH. MORAND & FILS**, tous les appareils d'éclairage électrique qu'il vous fallait jadis aller choisir à Paris. 66048d

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

WATTRELOS

Le drame du Crétinier

L'ASSASSIN EST TOUJOURS EN FUITE

Nous avons donné hier le récit du drame qui s'était déroulé dans le quartier du Crétinier. Un ouvrier belge, Alexandre Manche, avait assassiné une veuve de guerre, Mme Delescluse, en lui ouvrant la gorge d'un terrible coup de rasoir. Le meurtrier, son coup fait, a pris la fuite et n'a pas encore été retrouvé.

Le Parquet a lancé contre Manche un mandat d'arrêt. Une sérieuse enquête est ouverte dans le Nord et en Belgique où l'on croit qu'il s'est réfugié.

L'autopsie du corps de la victime, qui devait être effectuée dimanche matin, par M. le docteur Delahousse, médecin-légiste, a été reportée à lundi dans la matinée, vers 10 h. 30.

LE RECIT DE LA MERE DE LA VICTIME

Mme Burlin, la mère de la victime, a fait le récit du douloureux drame qui désole la famille.

Vendredi soir, dit-elle, quand Manche vint chercher ma fille pour aller chez elle retrouver un outil, j'eus le pressentiment qu'il allait se passer quelque chose d'anormal. Dix minutes après le départ de ma fille, ne la voyant pas rentrer, je partis à la rencontre des jeunes gens en discorde. Arrivé chez ma fille, j'appelai; personne ne répondit à mon appel...

Alors Mme Burlin monta à l'étage et découvrit le corps de sa fille qui gisait dans une mare de sang!

A PROPOS D'UNE ENQUETE MILITAIRE — Un organe socialiste parisien mène grand bruit autour d'une enquête militaire faite à Wattrelos.

Il s'agit de M. Florimond Bonte, officier de territoriale et dirigeant du groupe extrémiste de Wattrelos, qui aurait prononcé des discours des plus violents au cours de manifestations récentes. M. Bonte fut invité à se justifier devant l'autorité militaire, mais il ne fit aucune réponse.

Or, il y a quelques jours, M. Bonte recevait la visite, à son bureau, d'un capitaine d'infanterie, accompagné d'un maréchal-des-logis de gendarmerie. Ils venaient, en service commandé de la place de Lille, donner communication à M. Bonte de son dossier. M. Bonte prit donc connaissance du dossier.

Voici le rapport tendant à le faire passer devant un Conseil d'enquête à fin de révocation de son grade pour les motifs suivants :

a) Tendances contraires aux décisions prises par le Gouvernement.

b) Opinions contraires aux décisions du Gouvernement, nuisibles aux intérêts de la France.

c) A pris par trois fois, à l'égard du commandement territorial, une attitude indisciplinée.

LE BANQUET DE « LA GAULOISE ». — Samedi, dans la salle du Café Masurel, a eu lieu le banquet annuel de la société de gymnastique « La Gauloise ». C'était le premier banquet depuis l'armistice. Il fut présidé par MM. Paul Debeurme, président; Henri Vergin, moniteur-chef, entourés de MM. Piesvaux, chef de la « Roubaisienne »; Vincent Leclercq, Blain de la société « Les Enfants de la Lyre »; Hennebelle, de la Musique municipale; Albert Dubus, chef de la Symphonie du Centre; Lallemand et Destailleurs, des Anciens Combattants de 1870-71; des membres du Comité de protection, et Henri Delrue et les membres du Comité actif. Une trentaine de dames étaient également présentes.

Au champagne, M. Debeurme, avec une grande émotion, a donné les noms des quinze membres de « La Gauloise » tombés au champ d'honneur. Puis il a convié les gymnastes à se resserrer encore davantage autour du drapeau de « La Gauloise » afin d'assurer à celle-ci un avenir digne de son passé.

MM. Vergin, Piesvaux et Dubus, ont pris ensuite successivement la parole

Une sauterie a terminé cette charmante fête de famille.

TRÉSOR DES MÉNAGÈRES !
MARGARINE « ERA » aux fruits d'Orient. 45676

LANNOY

ANNAPPES

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni en session extraordinaire, le dimanche 26 courant, à 10 h. 30, sous la présidence de M. Desruelles, maire.

Commissaires-répartiteurs de l'impôt. — Sont désignés pour remplir ces fonctions : contribuables résidents : MM. Arsène Brunin, Charles Chuffart, Louis Desplanques, J.-B. Droulez, Delporte Lambert, Oscar Leplat. — Contribuables non résidents : MM. Bernard Droulers, d'Ascq; Alphonse Delsalle,de Flers; Lefèvre, à Lezennes; Jules Roman, de Flers.— Suppléants: MM. Henri Choquel, Julien Dhont, Jules Haute, Lucien Lecocq, J.-B. Liénard, J.-B. Meurisse. — Suppléants non résidents : MM. J.-B. Crucq, à Ascq; Adrien Ducroquet, à Flers; Henri Hennion, à Hellemmes; Joveneau-Picavet, à Hem.

Nomination des délégués pour la révision des listes électorales. — Il est décidé que les délégués actuels, MM. Delcourt, Verdière et Suel, continueront à remplir ces fonctions.

Taxe sur les chiens. — Le Conseil décide de porter à 20 fr. la taxe sur le chien d'agrément, 10 fr. pour le chien de chasse et 5 fr. pour le chien de garde.

Police d'Etat. — Le Conseil donne un avis défavorable à la création d'une police d'Etat.

Cimetière. — M. Brunin estime qu'il serait grand temps d'ouvrir un nouveau cimetière. Sur la demande de plusieurs conseillers, une Commission spéciale se réunira, aujourd'hui lundi, afin d'examiner le projet.

D'autre part, le Conseil vote le relèvement du prix des concessions : 90 fr. au mètre carré pour 30 années, 45 fr. pour 15 années.

Traitement des cantonniers. — Le paiement des salaires des deux cantonniers étant nouvellement à la charge de la commune, le Conseil maintient la somme de 18 fr. 50 allouée journellement par l'Etat.

Employés communaux. — Vient ensuite la question du relèvement de traitement des employés communaux. Après discussion, il est décidé que le traitement des employés sera augmenté.

Diverses questions d'assistance sont ensuite examinées et la séance est levée à 12 h. 30.

MERCIER Fres de PARIS
La plus importante exposition
467 de **MOBILIERS**
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

TOURCOING

AUJOURD'HUI LUNDI 27 DECEMBRE :

Marché de 8 h. à midi.

Hôtel de Ville : bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Communale de 9 h. à midi et de 12 à 18 h.

A LA GARE PRINCIPALE

Le Trafic de la Petite Vitesse

PERIODE DE NOVEMBRE-DECEMBRE

Le trafic est de plus en plus calme : Voici les chiffres du tonnage à l'arrivée, pendant la période considérée :

Comité de ravitaillement, en gare: 218 wagons de houille, soit 3.995 tonnes.

Commerce : en gare, 1.517 wagons sur marchandises diverses, soit 12.875 tonnes; 7 wagons bestiaux: 615 wagons houille ou 10.587 tonnes; sur embranchements, 44 wagons divers ou 411 tonnes; divers services de la Compagnie, 259 wagons, soit au total 2.660 wagons pour un tonnage de 27.868 tonnes.

Moyenne journalière, 95 wagons; elle était de 108 le mois dernier. Comparativement au mois précédent, le tonnage accuse une diminution de plus de 6.000 tonnes, qui se remarquent sur la houille, 3.000 tonnes; bois de chauffage, 1.000 tonnes; pommes de terre, 500 tonnes; matériaux de construction, 1.000 tonnes; laine brute, 500 tonnes.

Par contre, on constate une augmentation de 900 tonnes sur les réceptions du Havre, Dunkerque et Gand.

LE MOUVEMENT DES CANAUX

Les transports par voie d'eau ont donné les chiffres suivants, relevés à l'écluse de Marquette.

A destination de Roubaix : 32 bateaux de houille, 8.910 tonnes; 5 de bois, 520 tonnes; 6 de blé, 1.185 tonnes; 1 de sable, 286 tonnes, soit un ensemble de 10.901 tonnes.

A destination de Tourcoing : 22 bateaux de houille, soit 5.920 tonnes, d'où un total général de 16.821 tonnes.

Le mois dernier, les transports par eau avaient atteint 26.610 tonnes; il y a donc diminution également par cette voie de près de 10.000 tonnes.

Au départ on enregistre : par le public, 1.335 wagons ou 11.083 tonnes, et par la Compagnie, 1.306 wagons ou 3.920 tonnes. La moyenne journalière est de 47 wagons pour le public; il y a une diminution de 11 wagons comparativement au mois dernier; les expéditions de détail se maintiennent bien.

Pour les grosses marchandises, c'est-à-dire celles dont la manutention incombe au commerce, ce sont surtout les expéditions pour l'exportation qui maintiennent le trafic à un niveau raisonnable, mais ces transports rapportent peu, car les deux tiers sont à destination de la Belgique et de l'Allemagne via Mouseron. Il y a eu assez bien d'envois pour l'Alsace-Lorraine, la Suisse et l'Italie. Les expéditions pour l'intérieur sont très limitées.

UN VOL AVEC EFFRACTION. — Nuitamment, un ou des malfaiteurs, restés jusqu'ici inconnus, ont brisé une vitre à la fenêtre de l'estaminet tenu par Mme Vve Vercambre, née Eugénie Delberghe, rue Achille-Testelin, 284, et ont dérobé trois bouteilles de liqueur qui se trouvaient à l'étalage.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, informe.

ENGRAIS DIVERS POUR JARDINS. DROGUERIE REYNAUD, 45, RUE SAINT-JACQUES A TOURCOING. 65948

DANS LA POLICE. — Nous apprenons la mort de M. Moudart, agent de police, décédé après une courte maladie. Le défunt comptait une quinzaine d'années de service.

Les funérailles de M. Moudart auront lieu mercredi à huit heures. L'assemblée se fera à la maison mortuaire, rue de Tunis.

MENUS FAITS. — Contravention a été relevée à la charge du propriétaire de l'automobile 22.126 pour défaut d'éclairage à l'arrière.

MARCQ-EN-BARŒUL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, à 9 heures, sous la présidence de M. Dujardin, maire.

Absents : MM. Huyghe, Delannoy, Vanboterdael, Sénane.

Chômage. — Le Conseil vote une somme de 15.000 francs pour l'achat de denrées à distribuer aux chômeurs.

Commissaires répartiteurs. — MM. Delahaye et Dubar sont nommés commissaires répartiteurs.

Nomination de délégués pour revision des listes électorales. — Les délégués nommés pour 1920 sont réélus.

Matelas pour l'Hospice-Hôpital. — Le Conseil décide l'achat de 55 matelas pour l'hospice-hôpital.

Fête du 11 novembre. — M. Hennès, rapporteur, donne lecture de son rapport sur la fête du 11 novembre et demande que le Conseil vote les crédits nécessaires, soit 5.000 à 5.500 francs.

Après une longue discussion, M. Boudéré, conseiller socialiste, et M. Margat, proposent de faire de ce vote des crédits une question de confiance à l'administration municipale ou de désaveu.

Le vote a bulletins secrets donne : dix-huit voix contre les crédits, quatre voix pour et une voix nulle.

M. Margat se lève et déclare ne plus vouloir siéger avec une administration qui, dit-il, ne possède pas la confiance du Conseil.

Tous les conseillers se retirent. Il est 9 h. 50.

Le maire reste seul en séance. — Après le départ des conseillers, le maire continue à siéger, se basant sur l'article 50, paragraphe 325 de la loi municipale du 5 avril 1884.

Les différents budgets. — M. le Maire adopte le compte de gestion du receveur municipal pour 1919; le budget communal de 1920; les budgets primitifs pour 1921 du Bureau de bienfaisance et de l'Hospice.

Taxe sur les chiens. — Le tarif pour 1921 de la Préfecture est adopté.

Tarif du pont-bascule. — Le tarif suivant est accepté :

Voitures vides, 0 fr. 50; autos et camions autos, 1 fr.; charbon et coke, minimum 0 fr. 40 pour 1.000 kgs et en dessous augmentation de 0 fr. 20 par fraction de 1.000 kgs; pailles, fourrages, légumes et toutes marchandises, minimum 0 fr. 60 par 1.000 kgs et en dessous augmentation de 0 fr. 20 par fraction de 1.000 kgs.

Fournitures scolaires : Marchés. — Un marché de fournitures classiques, pour la somme de 349 fr. 50, est passé avec la maison Dervaux.

La question de l'éclairage. — Les prix du gaz faits par la Compagnie de Wazemmes sont acceptés : Eclairage public, par bec et par heure, 0 fr. 0375 au lieu de 0.02; bâtiments communaux, 0 fr. 50 le mètre cube au lieu de 0,25; particuliers, 0 fr. 65 le m3 au lieu de 0,37.

Route nationale n° 17. — Sur la demande du maire, la commission des ponts et chaussées a porté à 8 mètres au lieu de 6 mètres la largeur du pont supérieur. Un avis favorable est donné à la reprise par la commune d'une partie de la route nationale n° 17.

Dommages de guerre. — La proposition du maire de Reims demandant l'union des municipalités pour activer le remboursement des dommages de guerre aux sinistrés, reçoit un avis favorable.

Tenue des gardes. — Une adjudication pour l'achat de tenues aux gardes sera faite.

Morts pour la Patrie. — Un terrain sera réservé aux morts pour la Patrie, dont les corps seront ramenés des cimetières du front.

La question du monument est réservée.

Questions diverses. — Une subvention de 200 fr. est votée pour les Pupilles de la Nation.

— Une somme de 50 francs est allouée pour le monument d'Evian.

— MM. Borne frères sont chargés de la réparation de l'horloge et de la sonnerie de l'église N.-D.-des-Victoires, pour la somme de 295 francs.

— Les contrats d'assurance des bâtiments communaux seront soumis à la commission des finances.

— En vue de fournir l'eau potable aux habitants des baraquements situés derrière l'église, une borne fontaine sera installée. Un crédit de 2.000 francs est voté pour les frais de cette installation.

— Un avis favorable est donné aux six demandes de baraquements avec lavoir A.

— MM. Delahaye, Sauvage, Dujardin sont désignés pour faire partie de la commission pour les travaux d'embellissement de la région de Lille.

— M. Strainl, agent-voyer, est nommé délégué pour le contrôle municipal de la distribution d'énergie électrique.

A 10 h. 30, le Maire prononce ensuite le huis-clos pour les questions d'assistance.

Messieurs, avant de vous chausser
Pour la ville
Pour la marche
Pour l'usine
Pour la chasse
Pour les sports
Pour soirées.
Voyez chez *JUBIN*, Bottier
21, rue de Maubeuge, PARIS
Maison fondée en 1906
Très connue dans le Nord de la France
Vous trouverez tous les nouveaux modèles formes mode, anglaise, rationnelles et confortables. 135
VOYEZ SES PRIX, COMPAREZ ET VOUS PASSEREZ vos COMMANDES
Pas de catalogue. Visiter vaut mieux

LILLE

NOMINATIONS MILITAIRES. — MM. Flouquet, lieutenant au 43e R.I. est affecté au 132e R.I.; Souhard, capitaine au 43e R.I., détaché au Conseil de guerre de Lille, est affecté au 18e tirailleurs; Potot, capitaine au 43e R.I., est affecté au 145e R.I., détaché à la légion syrienne.

— MM. Mazin, chef de bataillon au 120e R.I.; Langlois, capitaine au 26e tirailleurs; Pillot, capitaine au 104e R.I., sont affectés au 506e régim. de chars de combat.

« The Fashionable Tailor »
77 et 89, Boulevard de la Liberté
LILLE
Spécialité de Vêtements de Cérémonie et de Pardessus confortables
Accepte en paiement les bons d'achats de la reconstitution. 65879

DERNIÈRE HEURE

Pour une unité d'action en Orient

LA REUNION DE NICE?

Rome, 26 décembre. — La nouvelle réunion qui devait avoir lieu à Nice le 28 décembre, entre les premiers ministres de Grande-Bretagne, d'Italie et de France, avait été démentie à Rome ces jours derniers. On assure, aujourd'hui, que cette réunion aura lieu dans les premiers jours de janvier, sans toutefois savoir en quel lieu il sera procédé à des échanges de vues.

MM. Lloyd George, Leygues et Giolitti chercheraient à établir une unité d'action en Orient et particulièrement à Athènes où, dit-on, les missions alliées agissent sans liaison et parfois selon des instructions contraires.

L'élection municipale du quartier Saint-Gervais, à Paris

Le candidat du Bloc national est élu

Paris, 26 décembre. — Voici les résultats du scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Riotor, invalidé, parce qu'il n'avait pas, avant de poser sa candidature, donné sa démission d'employé à la Préfecture de la Seine

Inscrits, 8.272; votants, 4.773; blancs et nuls, 48.

Ont obtenu : M. Riotor, Bloc national, républicain, 2.649 voix, élu; M. Victor Méric, socialiste unifié, 2.075 voix; M. Truffaut, radical-socialiste, 1 voix.

Au scrutin de dimanche dernier, M. Riotor avait obtenu 2.164 voix; M. Mercier, républicain démocrate, 594; Truffaut, 376, et Victor Méric, 1.615.

LA TRAG